

C.I.J.

Communiqué No. 51/42.
(non officiel)

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été communiqués à la Presse:

Aujourd'hui, vendredi 12 octobre 1951, la Cour internationale de Justice a tenu deux audiences pour entendre la suite des plaidoiries en l'affaire des pêcheries (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord c. Norvège).

M. Bourquin, Conseil du Gouvernement de la Norvège, a poursuivi et terminé son exposé.

Il a été suivi à la barre par M. Arntzen, Agent de la Norvège. M. Arntzen reprendra la parole à l'audience qui s'ouvrira demain samedi 13 octobre à 10 h. 30.

La Haye, le 12 octobre 1951.

I.C.J.

Communiqué No. 51/42.
(Unofficial).

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

The International Court of Justice to-day (Friday, October 12th, 1951, held two sittings, during the course of which the oral proceedings in the Fisheries Case (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland v. Norway) were continued.

M. Bourquin, Counsel for the Government of Norway, continued and terminated his argument.

He was followed by M. Arntzen, Agent of the Norwegian Government. M. Arntzen will continue to-morrow, Saturday, October 13th, at 10.30 a.m.

The Hague, October 12th, 1951.